LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 22 n°3 Edmonton, le vendredi 22 janvier 1988 16 pages 0,50

• Radio-Canada en Alberta

Qu'elle soit plus près du milieu communautaire et le reflète

- Page 3

• Calgary

Les francophones ont désormais leur école secondaire

- Page 5

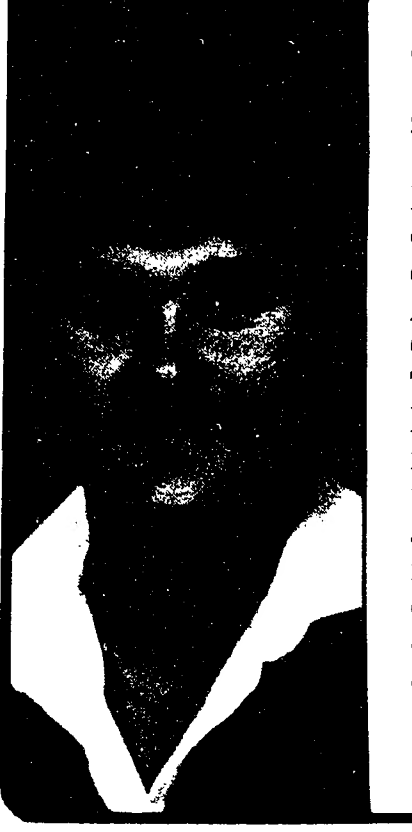
• Agriculture

Ajustements de fin de campagne 1986-87

- Page 15

• Loto-Franco

Heureux gagnant de $5,000



M. Roger Bergeron de St-Isidore est l'heureux gagnant de $5,000 du tirage «early bird» de la Loto-Franco qui a été effectué dans le cadre de la soirée du Nouvel An des Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Edmonton, le 31 décembre dernier. Le prochain tirage «early bird» aura lieu le 1er février. Hâtez-vous d'acheter vos billets de Loto-Franco, vos chances n'en seront que meilleures. **Félicitations à M. Berron!**

• *Festival olympique des arts*

Auteurs francophones renommés au Festival des écrivains

CALGARY- Des auteurs francophones renommés du Canada et de l'étranger se rassembleront à Calgary à l'occasion du Festival des écrivains qui se déroulera du 31 janvier au 4 février 1988. En tout, une cinquantaine d'auteurs participeront pendant cinq jours au volet littéraire du Festival olympique des arts.

Écrivains et poètes connus prendront part à des ateliers, à des séminaires et à des lectures où on discutera de sujets de première importance pour la littérature. Parmi ces auteurs, notons **Marie-Claire Blais**, deux fois lauréate du Prix du Gouverneur général, **Gaston Miron**, poète québécois de grand renom, et **Cécile Gagnon**, auteure de littérature pour enfants.

Cécile Gagnon sera en vedette au cours des deux journées consacrées à des lectures en français et à des rencontres avec des écoliers de Calgary au kiosque du Canadian Children Book Centre situé au Salon du livre. Elle participera en outre au séminaire en français intitulé «Une place pour la littérature au sein de la société contemporaine» dans le cadre du Festival des écrivains, le 2 février.

Jean-Paul Daoust, poète du Tout-Montréal connu pour son franc-parler, se joindra à Cécile Gagnon à l'occasion du séminaire. **Martine Jacquot**, journaliste de Nouvelle-Écosse, et **Janou Saint-Denis**, poteinterprète, présenteront avec Cécile Gagnon le point de vue des femmes.



Marie-Claire Blais

Décrite comme une femme qui «joue» sa poésie plutôt que de la «lire», Janou Saint-Denis participera également au séminaire en français intitulé «Voix de femmes», le 3 février. Marie-Claire Blais, Martine Jacquot et **Denise Boucher**, journaliste, auteure dramatique, écrivaine et poète québécoise, se joindront à Janou Saint-Denis pour se pencher sur la littérature au féminin d'expression française.



Denise Boucher

Le Festival des écrivains commencera le 1er février par un séminaire en français intitulé «Le poids des traditions» et portant sur l'influence des traditions sur la littérature canadienne-française et son avenir. Denise Boucher s'entretiendra avec **Alberto Manguel**, rédacteur, anthologiste et auteur ontarien, ainsi qu'avec Marie-Claire Blais et Gaston Miron, lauréats du Prix Athanase-David, décerné par le ministère des Affaires culturelles du Québec pour l'ensemble de leur oeuvre.

Emily Nasrallah, du Liban, **Lawrence Ferlinghetti**, des États-Unis, **Eric-Wolfgang Skwara**, poète et auteur autrichien, **Erin Mouré**, originaire de Calgary, et **Henri-Dominique Paratte**, journaliste de la Nouvelle-Écosse, figureront au nombre des auteurs francophones.

Les lectures organisées dans le cadre du Festival des écrivains seront tenues tous les soirs au théâtre du musée Glenbow et mettront en vedette des auteurs renommés de tous les coins du globe. **Marie-Claire Blais, W.O. Mitchell, J.P. Donleavy**, de l'Irlande, et **Linton Kwesi Johnson**, de la Jamaïque, participeront à la première de ces soirées de lecture fascinante. Au cours de la semaine, le public aura le plaisir d'entendre **Jan Kaplinski**, poète soviétique, **La Loca**, poète punk de Los Angeles, **Josef Skvorecky**, lauréat du Prix du Gouverneur général, **Jan Morris**, du pays de Galles et **Hanif Kureishi**, scénariste britannique.

Le Festival des écrivains et le Salon du livre emballeront les lecteurs de tout âge aux goûts les plus divers. L'entrée est fixée à $5 pour les ateliers et les séminaires, et à $7,50 pour les soirées de lecture. Les manifestations tenues dans le cadre du Salon du livre et du Festival des livres pour enfants seront gratuites.

Le Festival des écrivains et le Salon du livre se dérouleront au Centre des congrès de Calgary, du 31 janvier au 4 février 1988. On peut se procurer des billets à tous les comptoirs BASS de l'Alberta. Pour de plus amples détails, on peut téléphoner au (403) 270-6088 pour obtenir une brochure sur le Festival des écrivains et le Salon du livre.



Le journal français de la Floride en ballon

Pour fêter sa quatrième année d'existence, le journal Le Soleil de la Floride a loué un grand placard de douze mètres sur une montgolfière. L'immense ballon circulera pendant un an au-dessus de la région d'Orlando et le message sera vu par les visiteurs d'attractions aussi célèbres que le Monde de Disney, le Centre d'Epcot, Le Sea World et autres parcs thématiques. Le Soleil est toujours la seule publication d'expression française de cet état américain du Sud.

La "manne tombe" pour Action Jeunesse

Action-Jeunesse, organisme jeunesse de Fauquier dans le nord-est ontarien, a reçu une subvention de 10 120$ de l'Office des Affaires francophones du gouvernement de l'Ontario pour 1988. Action-Jeunesse compte dans ses rangs quelques 100 jeunes de 6 à 18 ans et le mouvement est co-parrainé par l'AÇFO du Grand-Nord de Hearst et la municipalité de Fauquier. Ce montant représente 50% du budget d'opération pour 1988.

Un autre manuel au crédit de Claude Snow

Claude Snow, de Campbellton au Nouveau-Brunswick est en train de faire sa marque comme l'auteur "le plus pratique" de la francophonie hors Québec et il vient de publier "Le guide pratique du président d'assemblée". Cet outil indispensable à tous les présidents de nos associations francophones est de format très pratique et il contient quelques 175 règles à consultation super rapide. C'est le quatrième d'une série de manuels hyper-pratiques.INFO: Claude Snow, éditeur, 204, rue Dover, Campbellton (Nouveau-Brunswick) E3N 1R1.

Des brochures en français sur l'Ontario

Les francophones qui désirent visiter l'Ontario peuvent désormais se procurer deux guides en français. "Le Guide touristique" est une version française de 120 pages de "Traveller's Encyclopedia", qui a connu un si grand succès. Il est divisé en 12 chapitres représentant chacune des régions touristiques de l'Ontario. Pour sa part, "le Guide Activités" présente la liste des événements dans l'ensemble de l'Ontario.

Nomination à Sèvres pour Louise Péloquin-Faré

Selon le Journal de Lowell, aux Etats-Unis, une franco-américaine de l'endroit, Louise Péloquin-Faré, a été nommée au poste de professeure au Centre International d'Études Pédagogiques de Sèvres en France. Louise travaillera dans le domaine de la formation des enseignants de français venant du monde entier comme stagiaires. Entre 1981 et 1987, Louise était enseignante-chercheuse à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud.

• *Développement et Paix*

Vingt ans de présence et d'engagement social

OTTAWA(C.E.C.C.)- À l'occasion du 20e anniversaire de Développement et Paix, les évêques catholiques du Canada ont publié une lettre pastorale dans laquelle ils manifestent leur désir de célébrer cet événement et d'explorer les façons les plus pertinentes de promouvoir la justice et la paix au cours des années à venir.

«Quand nous considérons les vingt premières années de Développement et Paix, nous pouvons rendre grâce pour la croissance de cet organisme dans notre pays, de souligner les évêques canadiens. Nous pouvons aussi applaudir, de façon toute particulière, au réseau de collaboration et d'entraide qui s'est établi autour de Développement et Paix, au pays comme à l'étranger».

L'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix a été fondée en 1967 par les évêques canadiens. On voulait alors venir en aide et montrer la solidarité de l'Église canadienne envers «nos frères et soeurs dans le besoin, en Afrique, en Asie et en Amérique latine».

Heureuse coïncidence, quelques mois auparavant, le Pape Paul VI publiait une encyclique «des plus interpellantes» intitulée **Le développement des peuples.**

Depuis sa fondation, Développement et Paix a donné plus de 162 millions de dollars aux pays du Tiers-Monde. Cet argent a été recueilli à l'occasion du Carême de partage, par des contributions diverses et des octrois de l'Agence canadienne de développement international. De tels dons «ont de quoi nous réjouir et nous invitent à célébrer», de faire remarquer les évêques canadiens.

Pour les partenaires de Développement et Paix dans le Tiers-Monde, l'aide financière est nécessaire et fort appréciée, surtout lors de désastres naturels; mais elle ne suffit pas, disent-ils. Dans ce contexte, de souligner les évêques, il faut voir comment les Canadiens peuvent aider les gens du Tiers-Monde à se sortir de «leur situation d'infériorité» tout en continuant de leur venir en aide financièrement. D'où, pour les évêques canadiens l'importance de programmes d'éducation populaire et de sensibilisation. «Les obstacles au développement, font-ils remarquer, proviennent souvent de nos propres structures mentales, sociales et politiques». Pour eux, l'un des objectifs du programme éducatif de Développement et Paix est précisément de changer les mentalités, les attitudes, les comportements et les structures, afin que soient réalisées les conditions d'une solidarité humaine.

Tout en reconnaissant l'importance et l'état actuel de Développement et Paix, les évêques canadiens y voient «un espace pour une plus grande croissance» et ils se disent prêts à l'aider à cet effet. Selon eux, «il est souhaitable que Développement et Paix soit mieux connu et plus actif dans chacun de nos diocèses. Cela, bien sûr, ne se fera pas au détriment des activités nationales et internationales, mais plutôt en étroite collaboration avec elles. Aussi, de poursuivre les évêques, nous souhaitons une collaboration toujours plus clairement visible des responsables de Développement et Paix avec les responsables des autres organismes diocésains, autour de l'évêque. L'enracinement et l'approfondissement de Développement et Paix, comme expression de l'Église locale, ne peut qu'aider sa mission partout comme dans chacune des paroisses».

• *Radio-Canada en Alberta*

Être plus près du milieu communautaire et le refléter

PIERRE BRAULT

EDMONTON- Voilà un titre qui en dit long sur les attentes des francophones de l'Alberta face à la Société Radio-Canada dans leur province.

À l'invitation de la direction régionale de Radio-Canada à Edmonton, une vingtaine de personnes représentant divers organismes francophones participaient, le 13 janvier dernier, à une rencontre-échange avec le comité d'étude mis sur pied par la Société d'État pour améliorer la programmation régionale. Cet exercice donne suite à la demande du CRTC faite lors des audiences pour le renouvellement de permis d'exploitation de la Société Radio-Canada, l'automne dernier.

Le comité était composé de M. Renaud Gilbert, directeur de la programmation régionale, Madame Micheline Vaillancourt, directrice de Radio-Canada à Toronto, M. Lionel Bonneville, directeur de la télévision française en Saskatchewan, M. Jacques Lalonde, du ministère fédéral des Communications, M. Pierre Monette, directeur des programmes pour la jeunesse et M. Michel Gagnon chef de la planification à la direction générale du réseau français de télévision.

Tout d'abord, le président du comité, M. Gilbert a expliqué le mandat et a invité les participants à faire part de leurs doléances.

La réaction a été assez mitigée au début, jusqu'au moment où M. Yves Caron, au nom de l'ACFA provinciale a présenté un mémoire officiel au membres du comité.

Il faut avouer que ce mémoire a donné le ton aux échanges et qu'il a rallié derrière lui la plupart des participants. On peut se demander ce qui serait advenu de cette rencontre si ce mémoire n'avait pas été remis.

Le mémoire a été présenté en six parties: un préambule, le service de l'information, la consultation de l'auditoire, la production, l'administration et la gestion des ressources et la conclusion.

Préambule

L'ACFA déplore le fait que cette consultation ait été annoncée aussi tardivement et qu'elle n'ait pas eu le temps requis de consulter plus adéquatement ses neufs régionales, ce qui aurait eu pour effet de donner une meilleure idée du degré de satisfaction égnérale de la population francophone.

De plus, le mémoire souligne que l'on attend peu de résultats tangibles étant donné que l'expérience passée, démontre «que la Société Radio-Canada faisait bien peu de cas des mémoires et des recommandations que lui soumettaient les organismes francophones hors Québec».

M. Gilbert a tenté de démontrer la bonne volonté de Radio-Canada en disant: «La Société et le comité ont une volonté réelle d'entendre les gens». Et il ajoutait: «Les choses les plus faciles et les moins coûteuses pourront être mises en place assez rapidement, quand aux autres projets, cela ira plus tard, car le gros problème demeure toujours les budgets».

Service d'information

Le mémoire n'y va pas de main morte lorsqu'il traite de la perte du correspondant national à la télévision, en l'occurence M. Louis Lemieux. Lors de cette opération, le direction de Radio-Canada avait pourtant assuré l'ACFA provinciale que la couverture de l'Alberta ne serait pas affectée, mais serait effectuée selon des modalités différentes.

le mémoire dénonce avec vigueur le fait que la manifestation du 1er décembre dernier à la Législature albertaine en faveur du député Léo Piquette n'a pas été couverte par le réseau national de Radio-Canada, alors que toutes les autres chaînes anglophones le faisaient.

À ce fait, M. Gilbert a reconnu qu'il y avait eu un manque de la part de Montréal dans le traitement de cette nouvelle et il ajoutait: «La Société reconnait son erreur, d'autant plus que l'affectateur en question connaît assez bien la francophonie hors Québec. Mais il faut quand même reconnaître que lorsque l'on a à choisir entre quelque deux cents nouvelles en provenance de tous les coins du Canada, pour en avoir une vingtaine pour le Téléjournal, ce n'est pas facile. Ces deux cents nouvelles sont très importantes pour tous ceux qui les ont envoyées et nous les traitons comme telles».

La discussion est alors revenue sur le correspondant national et son travail. Le directeur du journal Le Franco, M. Pierre Brault a déclaré, concernant l'affaire de la manifestation qui n'a pas été couverte: «Connaissant bien Louis Lemieux qui avait au moins deux et même trois reportages par semaine qui passaient au réseau national, je sais très bien que si Louis avait couvert la manifestation du 1er décembre, elle aurait fait le Téléjournal le même soir et non trois jours après». Et il ajoutait: «Le correspondant national est d'une importance capitale pour les francophones de l'Alberta car il est le seul lien qui nous permet de faire savoir aux québécois et au reste du pays ce qui se passe chez-nous, dans notre francophonie et de nous mieux faire connaître».

En ce qui concerne la ligne éditoriale de la salle de nouvelles de la télévision à Edmonton, le mémoire dit qu'elle est difficile à saisir et que l'on se contente de produire en français, des informations «que notre clientèle peut reçevoir en anglais dans les autres medias».

«Ce que nous aimerions voir, c'est une ligne éditoriale axée davantage et de façon évidente vers l'activité socio-politique et culturelle des francophones vivant en Alberta. Nous demandons en somme à notre salle de nouvelles d'être plus locale».



Renaud Gilbert

La discussion a aussi proté sur l'importance à donner à la nouvelle de la francophonie et là, les opinions étaient partagées, les uns voulant qu'elle passe en priorité, les autres qu'elle fasse l'objet d'un choix judicieux à l'intérieur de la nouvelle provinciale, régionale, locale et générale. Mais on est d'accord pour dire qu'on ne veut pas de nouvelles nationales et internationales à l'intérieur du contenu du Ce Soir de 18h. On souhaite aussi que le contenu du Téléjournal à 22h, soit moins québécois et qu'il donne réellement un éventail de nouvelles nationales et provinciales de tous les coins du pays.

Formation des journalistes

Le mémoire déplore le fait que le personnel journalistique à la télé comme à la radio, change si souvent. De plus, il est peu connaissant du milieu, de l'histoire provinciale, des mentalités régionales, de l'évolution de la situation politique, sociale et culturelle des francophones de la province. Lorsqu'un nouveau journaliste arrive en Alberta, on le lance immédiatement dans la fosse aux lions et il doit se débrouiller au meilleur de sa connaissance.

On suggère donc que ces nouveaux, en arrivant en Alberta, suivent un cours de «formation minimale d'au moins 40 heures sur le milieu communautaire francophone, avant même d'entrer en fonction et que cela devrait être inclus dans leur contrat d'embauche».

On y suggère aussi que la Faculté Saint-Jean mette sur pied un cours complet en communications afin de former du personnel compétent issu du milieu albertain.

Ce à quoi M. Lionel Bonneville de la Saskatchewan a répondu: « Le Collège Mathieu de Gravelbourg en Saskatchewan aura un tel cours d'ici peu, ce, grâce à la collaboration des différents organismes francophones et de Radio-Canada. Il y aurait peut être avantage à consulter ces personnes pour voir ce qui peut se faire dans ce domaine».

Les sorties du services des nouvelles télé en régions sont rares sinon pratiquement inexistentes, si l'on fait exception de la couverture de Calgary. «Toujours dans l'objectif de mieux représenter sa clientèle, Radio-Canada devrait mieux couvrir les régions et en profiter pour faire des reportages d'intérêt pour télédiffusion ultérieure».

Consultation de son auditoire

«C'est bien connu, Radio-Canada n'a pas besoin de cotes d'écoute pour justifier son existence. Mais ceci n'oblige pas Radio-Canada à tourner le dos à son auditoire», mentionne le mémoire.

Des consultations plus fréquentes et menées de façon originale permettrait à Radio-Canada de diminuer l'écart avec son auditoire et l'effet «du syndrome de la tour d'ivoire». À ce sujet, on suggère un plan de marketing en collaboration avec les organismes francophones de l'Alberta.

Production

A ce chapître, l'ACFA a fait pas moins de quinze suggestions dont l'une est de revenir aux objectifs de 7 heures par semaine de contenu local; une autre est de soutenir aussi les acquis tels que l'Autoroute électronique, Génies en herbe, le Carnet, le Ce Soir et le magazine d'affaires publiques.

Administration et gestion des ressources

M. Yves Caron de l'ACFA admet que ce domaine est difficile à cerner, mais il croit qu'une plus grande autonomie budgétaire et fonctionnelle aiderait les directeurs régionaux à insuffler un «dynamisme nouveau» dans l'élaboration des stratégies de développement de Radio-Canada à Edmonton ainsi qu'un rapprochement significatif de sa clientèle cible, les francophones.

Durant un tour de table qui a permis aux participants de donner leur point de vue, suite à la présentation du mémoire et des différentes discussions qui en ont découlé, l'intervention de M. Marcel Lavallée du ministère de l'Éducation de l'Alberta a attiré l'attention du comité et en particulier de M. Pierre Monette de la section jeunesse à Radio-Canada.

M. Lavallée a dit souhaiter plus d'émissions scientifiques pour cette belle jeunesse, semblables à celles produites par les réseaux américains et anglophones canadiens, mais si le désir est là pour la direction des émissions jeunesse, hélas, c'est toujours une question de budget.

La FJA pour sa part a mentionné qu'elle aimerait avoir une émission pour et par les jeunes francophones, mais encore là, ce n'est sûrement pas pour demain.

Quant à la co-production, selon M. Gilbert, la Société Radio-Canada recherche des partenaires en co-production ayant un coussin financier solide et pouvant ainsi assurer une continuité dans la production. L'investissement en équipement et en ressources humaines est si important qu'il faut travailler à moyen et à long termes. Mais il faut noter une volonté très ferme de la part d'organismes culturels francophones comme le Théâtre français d'Edmonton et la Boîte à Popicos de collaborer dans des co-productions et s'engagent même à aller chercher le manque de finance pour devenir partenaires dans ce domaine si dispendieux.

Conclusion

Le comité d'étude doit remettre son rapport le 23 février prochain et M. Gilbert a souligné le fait que l'on veut mettre le focus sur la francophonie hors Québec.

À l'intérieur de cette étude, le comité a aussi consulté la population québécoise, même si cette dernière ne l'avait pas demandé. Voulait-on se protéger les arrières en incluant les québécois dans cette étude? Il est à se demander, comme l'a fait le directeur de l'ACFA provinciale, M. Denis Tardif, si la Société Radio-Canada aurait posé le même geste envers les francophones hors Québec, si la consultation s'était adressée aux québécois?

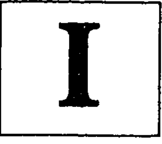
Fait à souligner en terminant, le comité a admis retrouver à Edmonton, en Alberta, les mêmes revendications, les mêmes attentes et les mêmes critiques que dans les autres provinces. Serait-ce un indice que Radio-Canada ne répond pas au mandat qui est de donner un service adéquat et de bonne qualité à la francophonie canadienne?



Editorial...

Par
Guy Lacombe

"Les vrais hommes blancs"



Il faut vivement souhaiter qu'au cours de l'année 1988, soit réglée la question du français à la Législature albertaine, et qu'elle soit réglée de façon juste et honnête.

L'an dernier, nous avons été témoins, à la Législature albertaine, de propos étroits, mesquins, bigots, fanatiques et méprisants même, qui auraient fait rougir la reine d'Angleterre elle-même, si elle avait été présente! Si on veut avoir un exemple de «mentalité provinciale», c'est à la Législature qu'il faut aller le chercher. Si on veut avoir une vision du Canada, c'est la dernière place où il faut aller!

Dans le temps de le dire, en 1987, la Législature albertaine est retournée 40 ans en arrière, alors que le ministre Fallow avait présenté dans la même enceinte, en 1947, un mémoire pour s'opposer à l'établissement d'un poste de radio française en Alberta (voir **La Survivance, 22 octobre 1947**). Il prétendait que l'établissement d'un tel poste affecterait l'unité nationale (ô grandeur d'âme!) et par ailleurs serait une porte ouverte aux réclamations des autres minorités!

Fallow faisait partie de cette catégorie d'Anglais (grâce à Dieu, ils ne sont pas tous comme ça) qui croient - à l'instar de Lord Durham - que l'anglais est la seule langue qui puisse civiliser les peuples et que c'est rendre service à l'humanité que de l'imposer à tous ceux et celles avec ils entrent en contact. Cette attitude trouve probablement une explication dans le fait que la majorité de ces gens n'ont jamais pu s'exprimer dans un autre idiome que l'anglais.

On a vu cela dès les débuts de l'histoire politique de l'Alberta. Jusqu'à 1840, raconte Mr. George Heath MacDonald, «la langue du commerce des fourrures était principalement le français du Québec, et d'une façon générale, c'était la langue qui était parlée autour des postes Augustus et Edmonton» (Fort Augustus-Edmonton, Northwest Trails and Traffic, Edmonton, 1954). Mais l'immigration massive qui a suivi (en provenance de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande) a eu pour résultat que l'anglais est devenu la langue dominante.

Comme le dit si habilement le professeur Donald Smith du département d'histoire de l'Université de Calgary, «comme il serait agréable de faire faire un voyage dans le temps à tous ces députés conservateurs et de les envoyer au Fort Edmonton plus de cent ans en arrière! Oseraient-ils dire aux commerçants de fourrure canadiens-français et métis qu'il est «défendu de parler français au Fort sans permission»? (voir article à ce sujet en page 6 dans l'édition du Franco de cette semaine)

À défaut de ce voyage physique malheureusement irréalisable, les députés auraient tout intérêt à étudier un peu l'histoire de cette province. Ils se rendraient compte assez vite que presque partout en Alberta, qu'il s'agisse d'Edmonton, de Calgary, de Banff, de Peace River, de St-Paul, de Cold Lake ou de Red Deer, le français a été la première langue des Blancs parlée sur ce territoire, et que les Pieds-Noirs eux-mêmes, comme le dit Mr. Donald Smith, avaient un mot spécial pour désigner les Français, et ce mot signifiait «les vrais hommes blancs».

Mais ça, c'est sans doute quelque chose que nos députés conservateurs ne veulent pas savoir!

G.L.

Lettres ouvertes

Une opinion, une appréciation...

Vous voulez émettre une opinion sur un sujet qui vous tient à coeur ou faire part aux lecteurs de votre appréciation de l'hebdo Le Franco, la rubrique «Lettres ouvertes» vous en donne l'occasion. Veuillez adresser vos lettres à : Lettres ouvertes, Le Franco, 10008, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4. L'heure de tombée est le jeudi à 16h30.

Veuillez bien prendre note de ce qui suit. Pour considérer un article ou une lettre ouverte à publier dans le journal, il faut absolument que nous connaissions son auteur, son adresse et son numéro de téléphone. Nous acceptons toutefois de publier toute lettre, dont nous connaissons l'identité de l'auteur, en utilisant un pseudonyme, (ex.: catholique concerné). Donc pour éviter toute déception, veuillez s.v.p. vous en tenir à cette procédure.

La direction

L'Accord du Lac Meech, la fin des francophones hors Québec?

J'ai assisté, vendredi le 20 novembre, à une réunion/débat sur l'accord du Lac Meech, un débat qui eu lieu à l'université de Calgary dans le cadre d'une conférence - Second thought on Meech Lake - conference on political process -.

J'en suis revenue dépossédée et meurtrie car je ne sais plus si j'ai une place légitime dans ce Canada; pourtant je suis canadienne française, pourtant on m'a promis un Canada bilingue, pourtant on m'a promis qu'on veillerait à mes droits dans la constitution canadienne. J'ai réalisé ce matin que ceux qui m'ont fait ces promesses parlaient seulement pour le Québec car ils ont la conviction que les francophones hors Québec sont une espèce en voie de disparition.

Par le fait même, j'ai compris que si le taux d'assimilation chez les francophones hors du Québec est si dramatique c'est justement parce qu'au cours des décennies, les politiciens

(Suite à la page 8...)

La caricature



«Le syndrome de la tour d'ivoire...»



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Graphiste: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

• *Éducation*

Les francophones de Calgary ont désormais leur école secondaire

PIERRE GRANGER

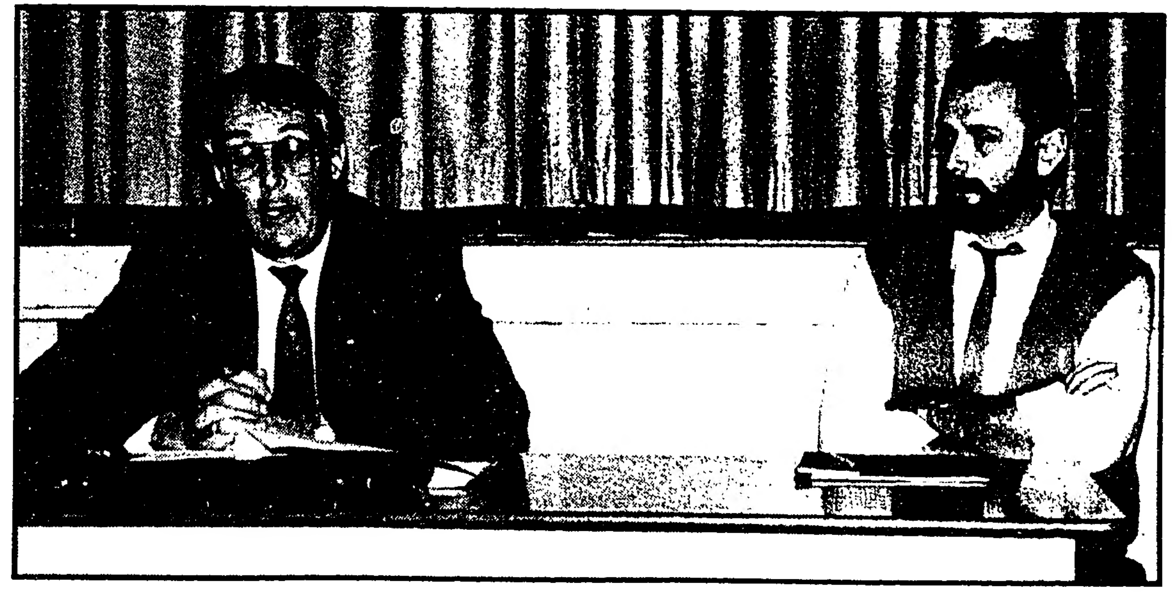
CALGARY- Ce n'est plus une question de «si». C'est à peine une question de «comment». Calgary a son école francophone complète de la maternelle à la 12e année. La Commission scolaire catholique l'a décidé de façon inconditionnelle.

C'est ce qu'est venu annoncer le surintendant adjoint M. Guy Doll, à l'école Sainte-Anne, mercredi le 7 janvier dernier, lors d'une assemblée de parents.

Pour les lecteurs qui ne seraient pas au courant, rappelons que la question était officiellement à l'étude depuis un an. En janvier 1987, le surintendant de la Commission scolaire catholique, M. John McCarthy, avait formé un groupe d'étude pour déterminer la meilleure manière de donner le secondaire 2e cycle en français, maintenant que des étudiants sont sur le point de terminer le 1er cycle à Sainte-Anne.

En juin dernier, ce comité remettait son rapport au surintendant qui, après étude, a luimême présenté ses suggestions au conseil de la Commission scolaire catholique. À sa réunion du 8 décembre dernier, le conseil adoptait les trois propositions suivantes: la Commission scolaire reconnait la nécessité de l'enseignement en français de la maternelle à la 12e année à Calgary; l'administration verra à ce que la 10e année soit donnée dès septembre 1988; l'administration verra aussi, à long terme, à mettre en place une école où sera donné l'enseignement en français au complet.

M. Doll a insisté sur le fait que la décision est ferme et ne comporte aucune condition. Il y aura une 10e année en septembre prochain même si le nombre d'élèves est peu élevé. Ce sera donc à la communauté francophone de répondre de façon aussi positive que l'a fait la Commission scolaire. Et pour ce début, une classe portative sera ajoutée à l'école Sainte-Anne(pas nécessairement pour loger la 10e année) afin que même la garderie conserve sa place à l'école.



M. Guy Doll, surintendant adjoint de la Commission des écoles catholiques de Calgary explique aux parents les décisions prises et la procédure concernant l'établissement du secondaire de 2e cycle pour les francophones à l'école Ste-Anne. Il est accompagné du président du Conseil des parents M. Denis Cayouette. *(Photo: Pierre Granger)*

Financement

À long terme, les possibilités sont: la construction d'une nouvelle école, toute neuve; l'occupation d'une autre école de la Commission scolaire catholique (mais la Commission n'a pas d'école excédentaire présentement) ou l'achat d'une école de la Commission scolaire publique (des discussions sont en cours).

Pour ce qui est du financement, M. Doll a dit que différentes solutions sont à l'étude et il a cité l'exemple de ce qui s'est fait à Newcastle, au Nouveau-Brunswick, où le secrétariat d'État et la province se sont partagé également le coût de la construction d'une école pour la minorité francophone. M. Doll a déjà eu des consultations avec le secrétariat d'État à ce sujet.

Programmation

Quant à la programmation, la question sera étudiée conjointement avec les parents et les élèves. Ce qui est sûr, c'est qu'il s'agira d'un programme albertain et non d'un programme emprunté d'une autre province. M. Doll a rassuré énergiquement les parents qui craignent que leurs enfants soient désavantagés ou servent de cobayes. Il a affirmé que rien ne serait épargné pour leur assurer un enseignement de première qualité, qui leur permettra de se présenter à l'université avec les mêmes compétences que les élèves des autres écoles et avec l'avantage de parler parfaitement deux langues. M. Doll est déjà allé jusqu'à Montréal à la recherche de professeurs et il retournera dans l'Est au besoin, à d'autres universités. En passant, il a rappelé aux parents que si les classes sont peu nombreuses en 10e, 11e et 12e années au début, leurs enfants en profiteront.

A ceux qui se posent des questions sur la qualité de l'enseignement et des activités parascolaires, M. Denis Cayouette, le président du Conseil des parents, a dit que les craintes exprimées ressemblent beaucoup aux craintes qu'avaient les parents lors de la fondation de l'école Saint-Antoine. « Or toutes ces craintes se sont avérées vaines, comme tous peuvent le constater», a-t-il dit.

Madame Thérèse Cameron, la directrice de l'école Sainte-Anne, s'est jointe à M. Doll et à M. Cayouette pour affirmer qu'il n'est pas question de permettre que les jeunes soient désavantagés même au niveau des activités parascolaires. Dans le domaine des sports, par exemple, elle reconnait l'importance de la compétition au niveau du district. Les jeunes ne seront pas privés de cette activité intéressante et stimulante et ils auront l'occasion de développer leurs talents athlétiques. Différentes solutions sont possibles et aucun effort ne sera épargné.

Nombre d'élèves

Combien d'élèves pourrait-il y avoir un jour à cette grande école française? Les prévisions actuelles sont d'environ 450. Mais, citant Madame Jeannine Séguin, éducatrice et ancienne présidente de la Fédération des francophones hors Québec, qui est venue à Calgary en mai dernier, M. Doll dit que, ce nombre sera nécessairement beaucoup plus élevé: quand l'école fonctionnera, elle attirera les nouveaux élèves comme un aimant. C'est ce que prouvent les expériences faites ailleurs au Canada.

Réactions

La présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, Madame Hélène Gignac de Calgary, qualifie cette décision d'excellente nouvelle. Elle dit espérer qu'à longue échéance cette école devienne une école communautaire, mais que pour le moment, il faut se réjouir du grand pas qui vient d'être accompli. Une école communautaire exige des budgets additionnels qui viendront certainement un jour.

Lors d'une entrevue à la télévision sur la question de l'éducation, Madame Gignac a rappelé à tous les parents l'importance de leur intérêt et de leur participation. «Il faut plus de bénévoles; le plus petit geste aide», a-t-elle dit.

• *Cultures spéciales*

Production record de légumineuses à grains

Région... - La production de légumineuses à grains a atteint, cette année, un niveau record au Canada. On estime que la production de petits haricots blancs s'élèvera à 98 800 tonnes, tandis que celle de pois secs pourrait dépasser 500 000 tonnes, ce qui constitue, dans les deux cas, environ le double des productions de l'an dernier.

Par ailleurs, les lentilles pourraient atteindre un record de 335 000 tonnes, contre 175 000 tonnes en 1986.

Les économistes d'Agriculture Canada s'attendent à ce que la mise en marché des haricots secs et des lentilles ralentisse; toutefois, les exportations de pois secs en Europe devraient être animées en raison de la demande accrue pour les pois fourragers.

Les prix mondiaux du sucre devraient continuer d'osciller entre 11 et 15¢ US/kg pour le reste de l'année. Les prix de gros pratiqués au Canada resteraient faibles, c'est-à-dire près de 350$ la tonne en 1987, et pourraient se redresser à environ 400$ la tonne l'an prochain.

Par ailleurs, les superficies réservées aux graines de moutarde ont diminué de 40%. Par conséquent, les disponibilités seront plus faciles à gérer et devraient correspondre davantage à la demande, comparativement à l'an dernier.

Les prix à l'exportation pour la récolte de 1987 devraient fléchir et ne pas dépasser 300$ la tonne.

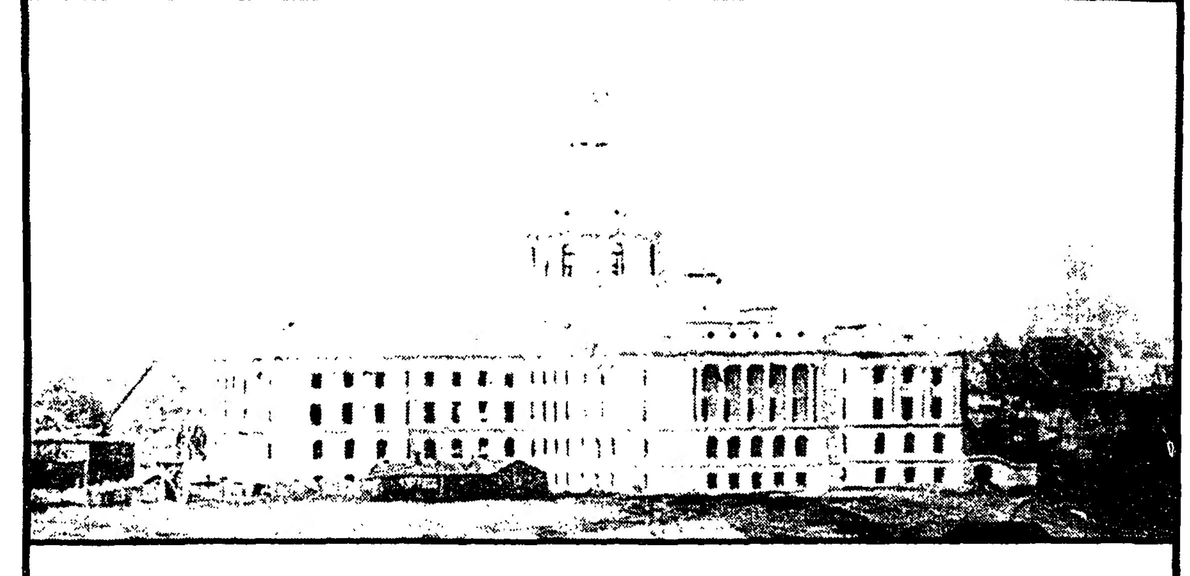
Les emblavures de sarrasin ont aussi baissé de 11% en raison de la faiblesse des prix fixés par contrat au printemps. Toutefois, la qualité de la culture devrait être supérieure à la moyenne et les prix à l'exportation devraient connaître une majoration puisque la récolte américaine est inférieure aux prévisions.

L'offre mondiale de tabac jaune continue de dépasser la demande, et la concurrence des prix à l'exportation demeure féroce.

Les ventes de cigarettes devraient régresser d'environ 6% en 1987, tandis que les exportations baisseraient de 10%. Des exportations vers un certain nombre de pays acheteurs occasionnels pourraient contribuer à diminuer les excédents de l'Office de commercialisation de l'Ontario.

Des programmes conjoints fédéraux-provinciaux sont en place en Ontario, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard en vue d'aider les producteurs de tabac. En outre, on négocie actuellement des ententes avec la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

No French in house...



La Législature en 1912, au-dessous le vieux Fort Edmonton. Au siècle dernier, le français y était parlé couramment, et il aurait été fort malvenu celui qui aurait osé dire «In English please»! Au mépris de l'histoire et de la Constitution même au Canada, c'est pourtant ce qui s'est passé «en haut de la côte» le 7 avril 1987. Voir notre éditorial, p. 4, (Photo gracieuseté des Archives provinciales de l'Alberta B6608).

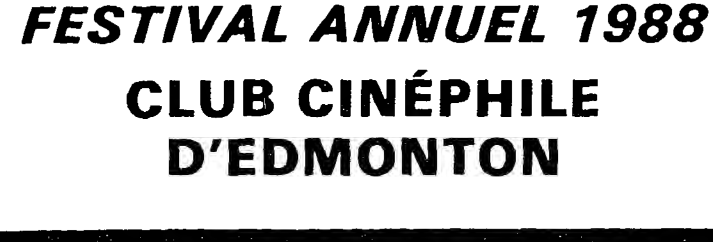
Nous reproduisons ici la lettre à l'éditeur de Mr. Donald B. Smith du département d'histoire de l'Université de Calgary, parue dans l'édition du Globe and Mail du lundi 14 décembre 1987.

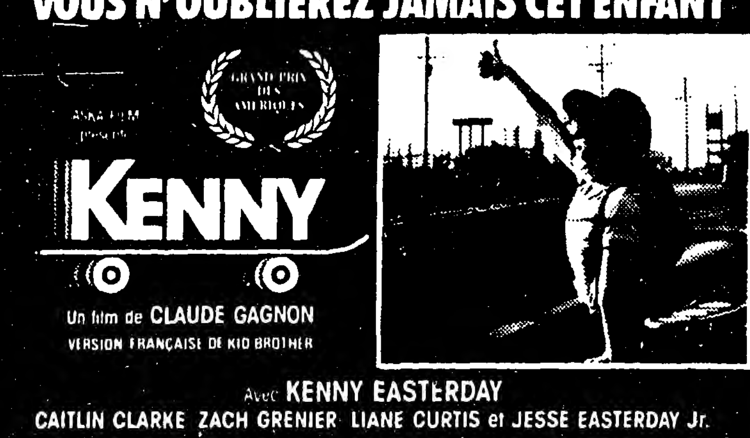
No French In House Without Permission, ALberta Tories Decide (Nov.28). What an insult to Alberta's oldest European language. The French were the first Europeans to arrive in number in present-day Alberta-two centuries later the Blackfoot Indians still call Frenchmen «real white men» in their language. The Northwest Territories Act of 1875 (as amended in 1877) guaranteed the use of French as well as English. No legal proof has been brought forward that the right to use French has been abolished.

The decision is ridiculous in another respect, I imagine That most heritage-conscious Progressive Conservative MLA's realize the importance of the Hudson's Bay Co. in the province's past and that they also realize the Legislature now stands on the mid-nineteenth century site of Fort Edmonton. Are they aware, however, that in the mid-nineteenth century the fur traders generally spoke French at the Fort? What a delight it would be to send each Conservative MLA on a time-machine back to the Fort Edmonton of more than a century ago. Let them try and tell the French Canadian and Métis fur traders that there will be «no French in House without permission».

Donald B. Smith
Dept. of History
University of Calgary

FESTIVAL ANNUEL 1988
CLUB CINÉPHILE D'EDMONTON





Le 25 janvier 1988 à 20h00

Edmonton Public Library Auditorium,

7 Sir Winston Churchill Square

KENNY, film francophone de Claude Gagnon, vient de remporter le premier Prix du Grand Prix des Amériques. Pour la première fois depuis la création du Festival des Films du Monde, un cinéaste Québecois, CLAUDE GAGNON, a reçu cette suprême récompense.

KENNY est l'histoire d'un jeune garçon, d'un enfant-tronc, qui sort de l'ordinaire. Un succès universel et un récit des plus émouvants qui hante longtemps le spectateur.



A.C.F.A. régionale de St-Paul

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Le 23 janvier 1988 au Centre Culturel

Choix d'ateliers:

14h30 1) Les tendances sociales, changement social.
Personne ressource: Ronald Bisson
Directeur général,
Fédération des Jeunes Canadiens-Français

14h30 2) «Vivre en français en Alberta... (Comment y arriver?)»
(atelier surtout pour jeunes)
Personne ressource: Marie Lapointe
Animatrice

16h30 Ouverture officielle de la boutique «Rendez-vous».
Café/beignes seront servis.

17h00 Cocktail

18h30 Banquet

20h00 Assemblée annuelle

21h30 Danse (orchestre bilingue «River Road»)
15$ - Banquet et danse (1 personne)
25$ - Banquet et danse (couple)

Les billets sont disponibles au Bureau de l'A.C.F.A. régionale de St-Paul.

Pour tous renseignements communiquer avec Pauline Dubé au 645-4800.

Les p'tites vites

C'est la Semaine du Hockey Mineur au Canada et des milliers de jeunes hockeyeurs attendent votre visite à l'arena et vos encouragements. Encouragements à bien jouer au hockey et non à se battre et à donner des coups vicieux aux joueurs adversaires. De plus les parents doivent être reconnaisants envers les instructeurs qui donnent bénévolement leur temps pour divertir les jeunes et non pas les engueuler parce que leur jeune ne joue pas assez souvent. Luttons surtout contre la violence au hockey, notre sport national.

Du 7 au 13 février, c'est la Semaine de la Canne Blanche. L'Institut National Canadien pour les aveugles vous invite à penser à vos yeux. Ils sont indispensables et irremplaçables. Prenez-en soin, c'est un bien très précieux.

La troisième conférence intitulée «Farming for the Future» se tiendra à Calgary les 17 et 18 mars prochain. On y discutera notamment de finance, d'irrigation, de maladies respiratoires chez les bovins, de communications. Vous êtes agriculteurs? Cela devrait vous intéresser.

Au cours des prochaines semaines, les neuf régionales de l'ACFA provinciales tiendront leurs assemblées annuelles et bien entendu des élections. Nous souhaitons bonne chance et meilleurs voeux de succès à ceux qui accèderont à des postes sur les conseils d'administration et un grand merci et beaucoup de reconnaissance pour tous ceux qui quittent après avoir accompli du très bon travail pour l'avancement du fait français en Alberta.

La Saint-Valentin s'en vient et c'est toujours le 14 février. Pensez à offrir un petit quelque chose à un être cher, à votre Valentin ou Valentine. L'amour, l'amitié aura toujours une place de choix dans le coeur de l'être humain.

Il y aura remise du 2e bulletin scolaire à l'école Maurice-Lavallée le 29 janvier prochain et le même jour ce sera le repas mensuel aux chiens-chauds (hot-dogs).
Le 3 février, il y aura la rencontre parents-enseignants de 13h à 21h et les entrevues se feront sur invitation des enseignants. Mais les parents qui désirent quand même rencontrer l'enseignant titulaire, pourront le faire.

Il faut déjà penser à la prochaine année scolaire 1988-89 et les inscriptions au programme de la maternelle sont maintenant acceptées à l'école Maurice-Lavallée. N'oubliez pas que votre enfant doit avoir 5 ans avant le 1er mars 1989.

L'un des partisans les plus farouches des Oilers d'Edmonton, Benoît Pariseau de CHFA, était plutôt avare de commentaires mardi matin suite à la défaite des Oilers aux mains des Canadiens de Montréal. Il faut quand même avouer que les deux équipes ont offert du jeu fort intéressant du début à la fin du match. Benoît et les partisans des Oilers doivent avoir hâte que Wayne soit de retour au jeu. Reste à savoir si le nouveau fiancé aura la tête au jeu ou ailleurs.

Kenneth Dye accepte le poste de vérificateur externe à Radio-Canada

OTTAWA - Le vérificateur général du Canada a accepté d'être le vérificateur externe indépendant dont le rôle a été stipulé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes dans les conditions du permis de la chaîne d'information de langue anglaise récemment octroyé à la Société Radio-Canada, a annoncé aujourd'hui le président de Radio-Canada, Pierre Juneau.

Le vérificateur général, Kenneth Dye, répondait ainsi à la demande que lui avait faite M. Juneau. Il assurera des services de vérification et de rapport qui permettront au CRTC et au public canadien d'être assurés de façon indépendante de l'efficacité des mesures prises par Radio-Canada pour garantir que les crédits parlementaires attribués à la Société ne serviront pas à financer les coûts supplémentaires de la nouvelle chaîne.

Durant les audiences du CRTC qui ont porté sur la demande de Radio-Canada, la Société s'est engagée à mettre en place des mécanismes et une gestion financière qui garantiront une distinction efficace et parfaitement vérifiable entre les fonds du nouveau service et ceux des services actuels.

«La Société Radio-Canada est totalement acquise aux exigences du CRTC pour l'exploitation de la chaîne d'information. Je suis heureux que le vérificateur général, qui est le vérificateur externe désigné de la Société, ait bien voulu nous faire bénificier de la compétence, de la crédibilité, et de l'indépendance de son bureau pour certifier que la Société rencontre les exigences financières énoncées par le CRTC», a déclaré M. Juneau.

Votre argent, vos investissements


Paul Denis

LA PLANIFICATION FINANCIERE

Investir est une tâche ingrate

Le placement «parfait» n'existe pas. Ce qui fait que l'art d'investir repose finalement sur le degré de risques que vous êtes prêt à encourir.

Tout le monde aimerait trouver des placements sûrs, profitables et croissants. Comme il est pratiquement impossible de tirer ces trois avantages d'un même placement, des choix s'imposent.

Si la sécurité du capital vous préoccupe beaucoup, investissez dans des obligations des gouvernements fédéral et provinciaux ou encore d'entreprises canadiennes et étrangères bien établies.

Dans le jargon des placements, une obligation est un titre de placement. Lorsque vous achetez une obligation de, disons, 1 000$, d'un gouvernement ou d'une société, vous vous trouvez à prêter ce montant au gouvernement ou à la société en question. En contrepartie de l'utilisation de ce capital, l'emprunteur vous verse des intérêts à un taux fixe jusqu'à ce que l'obligation vienne à échéance, c'est-à-dire à la fin d'une période précise. L'emprunteur vous remet alors votre 1 000$.

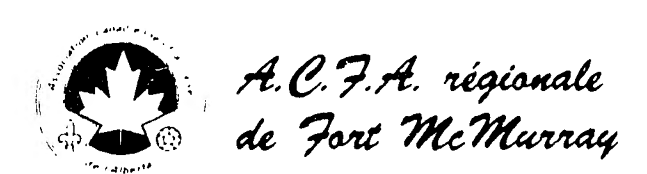
Les gens qui investissent dans des obligations sont très prudents. Il est pratiquement impensable qu'un gouvernement au Canada se trouve dans l'impossibilité de vous remettre la valeur nominale totale des obligations que vous avez achetées. Il en va de même pour les grandes sociétés.

Vous devez toutefois faire preuve de prudence pour ce qui est des obligations d'entreprises dont le rendement et la rentabilité ne sont pas assurés. Dans une faillite, les détenteurs d'obligations ont, par rapport aux actionnaires, un droit prioritaire sur l'actif en cas de liquidation de l'entreprise. Mais il peut arriver que l'actif de l'entreprise ne suffise pas à assurer le service de sa dette.

Si la sécurité du placement ne représente pas votre principal souci, songez à investir dans des actions privilégiées ou ordinaires d'entreprises. Les actions privilégiées rapportent généralement un dividende garanti et vous offrent la possibilité de réaliser un gain en capital si l'entreprise prospère et la valeur de ses actions augmente.

Les actions ordinaires sont considérées comme des placements moins sûrs, et les dividendes qu'elles procurent peuvent varier d'une année à l'autre selon les profits réalisés par l'entreprise. Par contre, si l'entreprise est bien gérée et qu'elle appartient à un secteur en pleine expansion, vos actions ordinaires pourront vous procurer de bons gains en capital.

(Paul Denis est conseiller au Groupe Investors Inc. Pour plus d'informations, composez le 468-1658 ou le 466-8587)



AVIS IMPORTANT À TOUS LES MEMBRES

Veuillez prendre note de la nouvelle adresse du Secrétariat de l'ACFA.

Depuis le 4 janvier 1988 l'ACFA occupe un nouveau local dans un nouvel immeuble:

L103-B 9707 Franklin Avenue
Fort McMurray, Alberta
T9H 2K1
(même immeuble que le magasin The Brick)

Le numéro de téléphone demeure le même, soit **791-7700.**

Une ouverture officielle de ce nouveau local aura lieu au cours des prochaines semaines. Surveillez la publicité à ce sujet.

Lettre...

(Suite de la page 4)

(nes) qui prétendaient nous défendre, nous les canadien-nes français-es hors Québec, ne croyaient pas en notre survivance. Mais il faut dire que c'est commode d'utiliser les droits des francophones hors Québec pour se donner bonne conscience et pour embarrasser leurs adverses. Le premier ministre Bourassa l'a si bien démontré en allant rencontrer les acadien-nes pour essayer de prouver au premier ministre du Nouveau-Brunswick qu'il ne devrait pas mettre trop de bâtons dans les roues pour ce qui est de l'accord du lac Meech.

Le Canada bilingue n'est pourtant pas un enjeu politique, ce n'est pas un pion que l'on peut faire avancer ou reculer: c'est mon identité, et aucune réalité statistique ne pourra me faire voir la logique de perdre mon identité. Aucun argument politique ne pourra pas me faire voir l'avantage de me négliger pour mieux prendre soin d'autres enjeux politiques soi-disant plus importants. Aucune justification ne pourra me consoler des coupures que l'on fait dans les budgets des minorités officielles. On ne parle pas seulement d'une langue lorsque l'on parle de la dualité linguistique du Canada, on parle de mes racines.

On nous a dit souvent ce matin lors du débat, que la vision de Pierre-Elliot Trudeau était une vision individuelle imposée au reste du Canada et que ceux et celles que y croyaient encore, avaient la nostalgie de Trudeau. Je me sentais quelqu'un d'importante en tant que francophone hors Québec, dans cette vision du Canada. Je me sentais capable d'espérer qu'un jour les canadien-nes français-es pourront vivre leur langue dans le quotidien quelque soit l'endroit où l'on se trouve dans le Canada. Je crois qu'il était un des seuls politiciens qui croyaient vraiment à la réalité du Canada bilingue.

Mais maintenant avec l'accord du Lac Meech, je vois se concrétiser ce que je sentais avec l'arrivée d'un gouvernement conservateur: la fin de l'action proactive vers un Canada bilingue.

Ce que est à la mode maintenant c'est le multiculturalisme. Je n'ai rien contre les immigrant-es, mais lorsqu'il-elles sont venu-es au Canada, il-elle-s savaient qu'il-elle-s auraient à vivre à l'interieur d'une autre culture. Je les envie maintenant parce qu'ils-elles sont vus-vues comme étant la plus grande source d'enrichissement du Canada. Je me sens comme une femme à l'intérieur d'un couple marié depuis longtemps. L'homme voit la richesse que les autres femmes pourraient lui donner en se rapprochant d'elles; il oublie la richesse que sa femme a apportée et continue à apporter dans le couple et sa vie de tous les jours. Cette fascination blesse la femme, la rend impuissante et livrées à elle-même.

Je ne crois pas que le peuple canadien français hors Québec soit le seul à être inquiet de la possibilité de sa disparition. Je crois que beaucoup de canadiens-nes anglais-es s'en inquiètent (comme l'association Canadian Parents for French) aussi parce que la dualité des deux peuples fondateurs constitue l'essence du Canada, la particularité canadienne et l'élément majeur qui nous distinguent des Etats-Unis. Je suis persuadée que dans la tête des canadiens-nes en général, le Québec francophone ne constitue pas à lui seul le peuple canadien-français, c'est aussi avec la présence d'un océan à l'autre des communautés francophones qui donne du poids à cette dualité canadienne. Accepter la disparition de ces communautés c'est accepter de mourrir comme canadiens-nes à part entière.

Après ce débat, j'ai senti le poids du mois de novembre: le mois des morts. Je me sens morte. Je me sens brisée. J'ai peur d'avoir perdu l'espoir qu'il me faut pour continuer à m'affirmer comme francophone. J'ai peur que l'indifférence me gagne peu à peu. J'ai peur de me voir devenir cynique face au Canada bilingue ha! ha! ha!...

Peut-on espérer quelque chose de vraiment proactif avec le nouveau projet de loi sur les langues officielles??? Je me demande si je peux encore prendre la chance d'espérer...

Denise Ouellette
étudiante libre
(management)
Calgary



A.C.F.A. régionale de Fort McMurray

SESSION DE FORMATION DES BÉNÉVOLES DE L'IMPÔT

L'A.C.F.A. de Fort McMurray invite les francophones à assister à une session de formation pour les bénévoles de l'impôt. Si votre déclaration vous cause des maux de tête ou si vous voulez aider d'autres personnes à remplir leur déclaration, présentez-vous à l'A.C.F.A. de Fort McMurray.

le samedi 30 janvier 1988
de 9h à 16h

Claire Dallaire de Revenu Canada Impôt agira comme personne-ressource tout au cours de cette journée.

Information: 791-7700 (Michel Côté)



ARTISTES DE LA SCÈNE DE L'ALBERTA



Vous êtes invités à vous présenter à des auditions qui pourraient vous conduire (si vous êtes choisi) à l'enregistrement d'une émission spéciale genre Boîte à chanson, animée exclusivement par des artistes de l'Alberta francophone.

Courrez votre chance d'être choisi!

Les auditions auront lieu dans les studios de Radio-Canada
le 13 février prochain

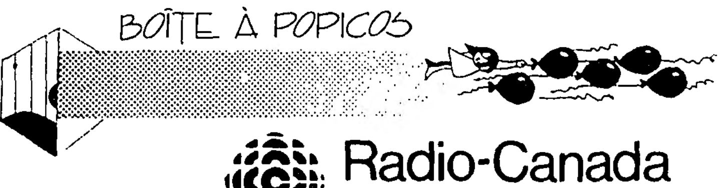
Si vous êtes intéressé, communiquez le plus tôt possible avec:

Yves Caron *(A.C.F.A. provinciale)* **423-1680**

OU

Jean Patenaude *(Radio-Canada)* **468-7772**

Cet événement est une co-production de l'A.C.F.A. provinciale - Radio-Canada et Boîte à Popicos.



Radio-Canada
Télévision

La page de l'A.C.F.A.



Cette année, je remplis ma déclaration d'impôt en FRANÇAIS

Parce que la déclaration d'impôt sur le revenu est une activité qui relève de la juridiction fédérale, les citoyens canadiens ont le choix de la remplir dans la langue officielle de leur choix.

L'Association canadienne-française de l'Alberta invite tous les Franco-Albertains à se prévaloir de ce droit et à remplir leur déclaration d'impôt en français. En outre, Revenu Canada Impôt vous servira en français partout en Alberta. Demandez-le!

Voici quelques conseils qui vous aideront à vous acquitter de cette tâche:

I - LES DÉMARCHES À SUIVRE

Comme contribuable vous déclarez votre revenu et vous calculez votre impôt à payer. Voici quelques conseils pour vous aider à bien remplir votre déclaration d'impôt (T1).

1) Vous devriez dejà avoir reçu votre déclaration d'impôt (T1). Sinon, vous pourrez l'obtenir après le 1er février 1988 à votre bureau de district ou au bureau de poste. Exigez une formule en français!.

2) Assurez-vous d'avoir tous vos feuillets de renseignements tels que:
a) T4 - État de rémunération payée (feuillets émis par l'employeur);
b) T5 - État des revenus de placements (feuillets émis par les institutions financières);
c) TFA1 - Relevé des allocations-familiales;
d) T4A - État du revenu de pensions de retraite, de rentes ou d'autres sources;
e) et tout autre feuillet.

3) Vos reçus pour certaines déductions doivent être annexés à votre déclaration (T1).
EXEMPLE
a) Primes d'un Régime enregistré d'épargne retraite.
b) Cotisation syndicale.
c) Frais de scolarité.
d) Frais médicaux.
e) Dons de charité.

4) Si vous êtes un travailleur autonome, votre état financier est requis.

5) Lire attentivement votre guide d'impôt.

6) Des brochures, dépliants, circulaires sur des sujets variés sont disponibles à votre bureau de district d'impôt.

II - SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS

...communiquez avec votre bureau de district d'impôt.

Bureaux de district d'impôt
Alberta

SUD DE LA PROVINCE
Revenu Canada Impôt
220 - 4e avenue sud-est
Calgary (Alberta)
T2G 0L1
Renseignements: 292-4118
Appels interurbains: (Composez 1-800-332-1410)

NORD DE LA PROVINCE
Revenu Canada Impôt
9820 - 107 rue
Edmonton (Alberta)
T5K 1B8
Renseignements: 420-3577
Appels interurbains:
Nord de l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest
et le Nord-Est de la Colombie-Britannique:
(Appelez à frais virés au 420-3577)

Heures régulières de service téléphonique et de service au comptoir:
- Du lundi au vendredi de 8h15 à 17h (sauf les jours fériés).

Heures prolongées de service téléphonique en 1988:
- Du 22 février au 21 avril de 8h15 à 18h (du lundi au jeudi seulement).
- Du 25 avril au 29 avril de 8h15 à 20h (du lundi au vendredi).

Si vous avez des difficultés de l'ouïe et avez un téléimprimeur pour malentendants composez le 1-800-665-0354.

III - AUTRES SERVICES OFFERTS PAR REVENU CANADA IMPÔT:

A) Formation de bénévoles pour aider des personnes à remplir leur déclaration d'impôt. Communiquez avec l'Agent de développement de la régionale de l'A.C.F.A. la plus près de chez-vous. (Voir ci-dessous)

B) Centre saisonnier d'aide fiscale à Lethbridge du 15 février au 25 mars 1988 au Park Meadow Mall.

C) Comptoirs saisonniers d'information:
Red Deer du 28 mars au 15 avril 1988 au Parkland Mall.
Medecine Hat du 18 au 29 avril 1988 au Medecine Hat Mall.

D) Clinique d'information fiscale:
Bonnyville les 5 et 6 avril 1988.

IV - N'OUBLIEZ PAS...

1) Que si vous n'avez pas de numéro d'assurance sociale vous devez en faire la demande à votre Centre d'Emploi du Canada.

2) Qu'une contribution à un régime enregistré d'épargne retraite (REER) doit être versée avant le 1er mars 1988 pour être admissible pour 1987 mais bien respecter les limites imposées.

3) Que votre déclaration d'impôt (T1) de 1987 doit être produite pour le 30 avril 1988.

4) Que votre impôt provincial est établi selon votre province de résidence au 31 décembre.

5) Qu'une déduction sans reçu à l'appui peut être refusée.

6) Qu'une déclaration remplie correctement est traitée rapidement.

7) Que la réforme fiscale proposée par le ministère des finances en juin 1987 telle que la conversion des exemptions personnelles et de certaines déductions en crédits ne se rapporte pas à votre déclaration de 1987.

BÉNÉVOLES DEMANDÉS

L'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) est à la recherche de bénévoles intéressés à aider les gens à remplir leur formule d'impôt.

Le but de ce programme est de venir en aide aux personnes qui ne sont pas en mesure de remplir elles-mêmes leur déclaration d'impôt pour des raisons d'âge, de santé, de langue, ou autres.

Des séances spéciales de formation seront dispensées dans les régions par une personne compétente de Revenu Canada Impôt.

Les bénévoles qui s'inscriront à ces séances de formation ne deviendront pas des experts en fiscalité, mais seront en mesure de régler les problèmes les plus courants.

Les personnes intéressées à s'inscrire à ce programme d'aide sont priées de communiquer dès maintenant avec le bureau de l'A.C.F.A. le plus près de chez-elles:

Calgary	Bonnyville	Edmonton	Legal	Fort McMurray	Lethbridge	St-Paul	Plamondon	Falher
228-4095	826-5275	469-4401	961-3665	791-7700	328-8506	645-5800	798-3896	837-2296

Date de la session: **30 janvier**

• CCCSF

Déclaration du CCCSF sur le programme de services de garde

Ottawa - La présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF), Sylvia Gold, a réagit de la façon suivante aux propositions du gouvernement fédéral en matière de services de garde.

«Depuis les 15 dernières années le Conseil a émis plus de 20 recommandations pour aider le gouvernement fédéral à mettre en oeuvre ses mesures et programmes en matière de services de garde. Le Conseil a demandé à maintes reprises au gouvernement fédéral de jouer un rôle de chef de file pour accorder aux futurs citoyens et citoyennes de notre pays le meilleur départ possible dans la vie.

Le Conseil est d'avis que les propositions du gouvernement fédéral sont très loin de reconnaître la réalité des familles canadiennes contemporaines. Nous croyons que la garde d'enfants au Canada constitue un service comparable à l'enseignement et aux soins de santé et doit donc être de bonne qualité et sans but lucratif.

Le Conseil a trois préoccupations concernant les propositions soumises:

1. Le Conseil se préoccupe du fait que seulement un enfant sur huit ayant besoin d'être gardés en 1986 pouvait bénéficier de services de garde autorisés. La propositon du gouvernement fédéral de créer 200 000 places au cours des prochains sept ans ne desservira pas les 1,8 million d'enfants qui en ont besoin. Cette proposition pourrait même limiter le nombre de nouvelles places.

2. Depuis 1977, le Conseil recommande que la déduction pour frais de garde d'enfants soit remplacée **par un crédit entièrement remboursable**. La proposition du gouvernement fédéral favorise la déduction, ce qui, d'après nous, donnera de plus grands avantages aux familles à revenu élevé et va à l'encontre des initiatives soumises dans le projet de la réforme fiscale.



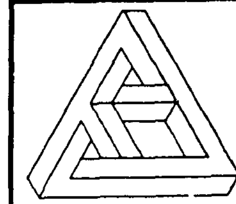
Sylvia Gold

3. Enfin, le Conseil a recommandé que les besoins spécifiques des familles rurales, immigrantes et autochtones soient pris en considération. Bien que nous nous sommes réjoui de voir la mise sur pied d'une Caisse d'aide pour des projets spéciaux en matière de services de garde, nous insistons pour que les projets soient convertis en des programmes à fonds garantis.

Dans l'ensemble, le Conseil s'inquiète du fait que les femmes qui entrent sur le marché du travail rémunéré ou qui veulent avancer dans leur carrière n'auront pas de choix véritables, tant que des services de garde d'enfants ne seront pas offerts. Les propositions du gouvernement fédéral n'augmentent pas ces choix».

CARRIÈRES ET PROFESSIONS





• *L.I.S.P.*

Cours d'initiation à l'improvisation

GISÈLE MARCOUX

ST-PAUL- Une atmosphère de timidité et de gêne dominait au début de l'atelier d'initiation à l'improvisation tenu à St-Paul le dimanche 10 janvier dernier.

Chaque participant ne savait pas trop à quoi s'attendre d'un tel atelier lorsqu'il s'est présenté pour cette initiation donnée par Yves Caron de l'ACFA provinciale et Daniel Chartrand de Théâtre-Action de l'Ontario. Mais après peu de temps, la tension a disparu et a été remplacée par l'enthousiasme et l'énergie créative.

L'atelier débuta avec un réchauffement physique. Tous les membres du corps furent étirés pour se préparer à une longue journée remplie de mouvements exagérés. Puis les jeux ont commencé. Ils étaient fabriqués dans l'intention de réchauffer un membre important pour assurer une bonne improvisation: l'imagination.

La deuxième partie de l'atelier, donnée le 11 janvier, fut alors le jeu au complet. Deux équipes ont été formé pour mettre à l'épreuve les connaissances apprises aux cours de la journée précédente.

Ces deux journées furent une grand succès à cause de l'organisation et de la collaboration des deux animateurs. Tous les deux furent grandement appréciés et le groupe des O.V.N.I. de St-Paul les remercient pour les bons conseils qu'ils ont prodigués tout au cours de ces deux jours.



A.C.F.A. régionale de St-Paul

annonce

l'ouverture officielle de

«LA BOUTIQUE RENDEZ-VOUS»

(Anciennement Le Carrefour)

Le samedi 23 janvier 1988

au Centre Culturel de St-Paul

à 16h30

Café et beignes seront servis.

Livres **Objets religieux** **Vidéos**
Disques/Cassettes **Artisanat** **Produits d'érable**

A.C.F.A. régionale de Fort McMurray

BRUNCH FRANCOPHONE

Le dimanche 31 janvier 1988

Hôtel Mackenzie Park Inn

Entre 11h et 13h

Coût: 7,95$ - adultes/4,25 enfants

Claire Dallaire de Revenu Canada Impôt assistera au brunch et sera là pour répondre à vos questions concernant votre déclaration d'impôt.

Rendez-vous donc à ce premier brunch de l'année 1988.

Information: 791-7700 (Michel Côté)

La Société les Blés d'Or

vous invite à participer à son 12e stage folklorique provincial les **29, 30 et 31 janvier 1988** au **Centre Culturel de St-Paul.**

Ateliers offerts: Danse pour enfants .... Monique Benoit
Danse traditionelle québécoise et albertaine .... Normand Legault
Gigue débutante .... Jean-Paul-Cloutier
Gigue intermédiaire .... Ian Kirk
Gigue avancée irlandaise .... Luc Mercure

Coût: $50 *(Vin et fromage)* - $8 *(pour le souper de samedi soir)*

Toute personne intéressée à venir vivre une fin de semaine dans une ambiance francophone, est priée de faire parvenir son inscription sans tarder à l'adresse ci-dessous. Date limite d'inscriptoin, le **27 janvier 1988.**

La Société Les Blés d'Or
C.P. 3078
St-Paul, Alberta
T0A 3A0
Tél.: (403) 645-4410

À l'horaire cette semaine

Samedi 23 janvier

17h00 **Grand air.** André Laperrière entreprend un périple de 2500 kilomètres en ski de fond - Une tradition bien vivante: la pêche aux poulamons.
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **La soirée du hockey.** En direct du Forum de Montréal, les Penguins de Pittsburgh les Canadiens.
20h25 **Impact**
21h25 **Juste pour rire.** Invités: Les Foubracs, Ji. Ci. Lauzon, Victor Gravy Jean-Guy Moreau, The Frantics et Michel Barrette.
22h25 **Le Téléjournal**
22h40 **Les Nouvelles du sport**
23h00 **La politique fédérale**
23h10 Télé-Sélection: **Contre toute attente.** Drame policier avec Rachel Ward, Jeff Bridges et James Wood (Amér. 84) Un homme accepte de se rendre au Mexique afin de retrouver la maîtresse d'un bandit notoire de Los Angeles.

Dimanche 24 janvier

17h00 **Second regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Science-Réalité**
18h30 **Le sens des affaires**
19h00 **L'Autobus du Showbusiness.** Duplex avec Pauline Martin.
20h00 **Le Téléjournal**
20h30 **Les Beaux Dimanches: Sommes-nous des orphelins?** Dramatique avec Jacques Godin et Denis Bernard.
23h00 **Les nouvelles du sport**
23h15 **La grande visite** (Reprise de l'émission diffusée à 16h00)

Lundi 25 janvier

17h00 D'une série à l'autre. **Châteauvallon (10e de 26)**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Le Vagabond**
19h00 **La cour en direct**
19h30 **Insolences d'une caméra**
20h00 **Des Dames de coeur.** L'harmonie ne règne pas entre Évelyne et Roger. Une surprise attend Laurence alors qu'elle rencontre Diane, Nicole et Lorraine.
21h00 **La loi de Los Angeles (dernière)**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Au jour le jour** (Reprise de l'émission diffusée à 13h15)

Mardi 26 janvier

17h00 D'une série à l'autre. **Châteauvallon (11e de 26)**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Il était un fois... l'homme**
19h00 **L'Heure Disney**
20h00 **Robert et Compagnie** Louis-Joseph se remet de son opération. Tout le monde se réjouit du merveilleux événement qui attend Hélène et Robert. Simone annonce une bonne nouvelle à Hélène.
20h30 **Le Parc des Braves** C'est un jour de triomphe pour Marie, puisqu'Émile se marie. Mais son bonheur ne peut être complet si Trancède n'est pas là pour partager cette fête avec toute la famille.
21h00 **Dallas. Retour à Southfork**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Rencontres.** Invité: Paulo Earisto Arns, cardinal de Sao Paulo, l'un des plus ardents défenseurs des droits humains en Amérique du Sud.
23h30 Cinéma. **La prisionnière du désert.** Western avec John Wayne, Jeffrey Hunter et Vera Miles. (Amér. 55) Au lendemain de la guerre de Sécession, une bande de Comanches massacrent une famille de fermiers et font prisonnières les deux jeunes filles de la maison.

Mercredi 27 janvier

17h00 **D'une série à l'autre. Châteauvallon (12e de 26)**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Génies en herbe. Finale de l'Alberta:** l'école Western Canada de Calgary affronte l'école J.H. Picard d'Edmonton.
19h00 **Star d'un soir** Invités cette semaine: Louise Forestier, Toto Gingras et Guy Chevrette.
20h00 **L'Héritage**
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma: **Les temps modernes.** Comédie réalisée et interprétée par Charlie Chaplin (Amér. 36)

Jeudi 28 janvier

17h00 D'une série à l'autre. **Châteauvallon (13e de 26)**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Autoroute électronique**
19h00 **À plein temps**
19h30 **Bonjour Docteur** C'est le jour de l'opération du petit Jérôme. Catherine rassure Sébastien.
20h00 **Lance et compte (4e de 13)** On veut forcer Marc Gagnon à prendre sa retraite. Pierre rencontre Dominique Cartier, une fille pleine de vie. Par contre, Patricia, une jeune fille raisonnable, pourrait aider Pierre à surmonter sa crise.
21h00 **Christophe Colomb (4e de 6)** Les peuplades indigènes du Nouveau-Monde font à Colomb un accueil pacifique. Après avoir perdu une partie de sa flotte, il revient en Espagne, via le Portugal.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma: **Sérafino ou l'amour aux champs.** Comédie avec Adriano Celanto, Ottava Piccolo et Saro Uezi (It. 68) Un berger à l'âme simple s'adapte mal à la vie de caserne et est renvoyé dans son village.

Vendredi 29 janvier

17h00 D'une série à l'autre. **Châteauvallon (14e de 26)**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vidéo Club**
19h00 **Le temps d'une paix**
19h30 **Les Grands films: Moscou à New-York.** Comédie avec Robin Williams, Maria Conchita Alonso et Oleg Rudnick (Amér. 84) Un saxophoniste profite d'un spectacle à New York pour demander l'asile politique aux États-Unis.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Nos espoirs 88**
23h05 Cinéma. **Parole de flic.** Drame policier avec Alain Delon, Jacques Perrin et Fiona Gélin (Fr. 85) Exilé en Afrique, un ex-policier revient en France pour venger la mort de sa fille.

Ne manquez pas

GÉNIES EN HERBE

Finale de l'Alberta

le mercredi 27 janvier

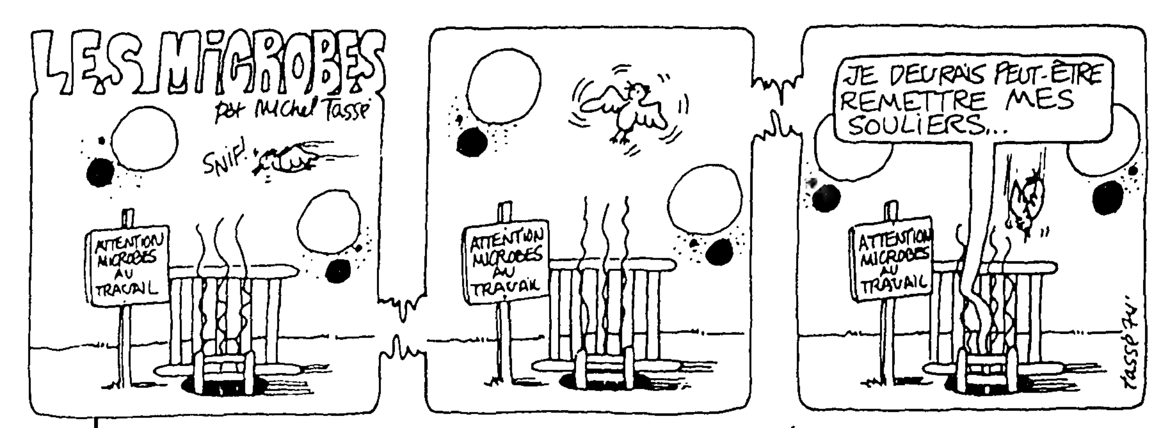
à 18h30



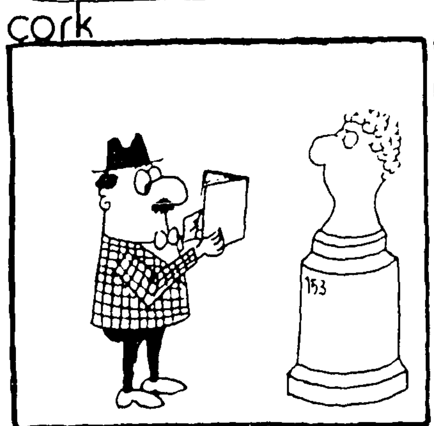
La télévision de Radio-Canada
Alberta

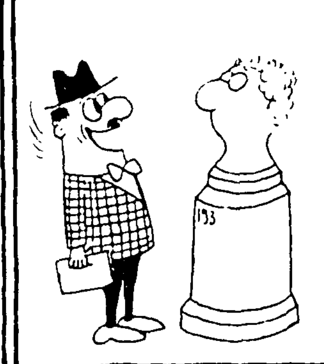
Le COIN des JEUNES

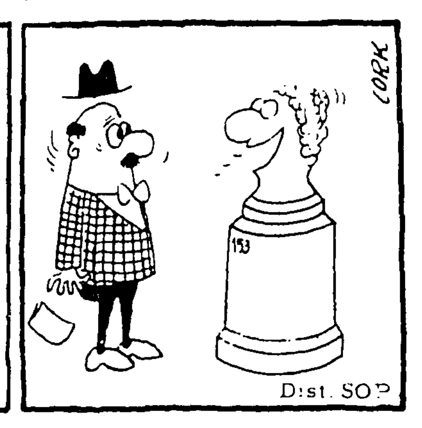




cork

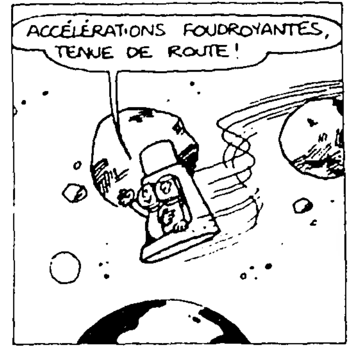


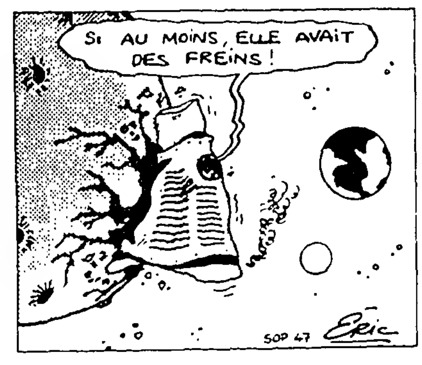




astronautes







Nous vous présentons, cette semaine, une lettre écrite par les étudiants de 4e et 5e années de l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton au Président de la Société de parents M. François McMahon pour lui dire comment ils voient les écoles de leurs enfants en l'an 2000.

M. François McMahon
Président
Société des parents
9516 - 86e ave
Edmonton, AB
T6C 1J7

Monsieur

La classe de 4/5 aimerait vous faire part de leurs idées, au sujet des écoles de nos enfants, vers l'an 2000.

Nous souhaitons de plus petites écoles **françaises** dans plusieurs quartiers, nos enfants pourraient s'y rendre à pieds. Nous voulons ces écoles construites en verre, ouvertes à la nature. Nous espérons que nos enfants seront consultés dans les plans de ces écoles. Ils pourraient en faire des dessins. Dans les cours, nous aimerions y voir: un terrain de jeux bien organisé avec patinoires et trampolines. Dans un endroit spécifique, nos enfants pourraient se promener en rouli-roulant.

Nous aimerions des classes à un seul niveau et avec un maximum de 10 élèves par classe. Les portes seraient toutes automatiques. Les murs et les portes seraient bien isolés donc il n'y aurait pas de bruit. Les pupitres seraient plus spacieux, ajustables et chacun aurait un mini-ordinateur contrôlé par un ordinateur central. On y retrouverait un taille crayon électrique fixé à chaque pupitre. Les chaises rembourrées, pivotantes, seraient électriques afin de pouvoir contrôler la température. L'enseignant tapperait sur l'ordinateur central et un gros écran remplacerait le tableau. Cet ordinateur servirait de projecteur à films, fils fixes, de cassettophone ainsi que de tourne-disques. Il faudrait y avoir l'air climatisé avec ventillation silencieuse. Dans chaque classe, il y aurait des tapis vibrants avec contrôle automatique.

Pour changer de classe, ils n'auraient qu'à appuyer sur un bouton et tout le pupitre plannerait de classe en classe avec l'enfant. Les escaliers seraient remplacés pae des ascenseurs. Les liquides dans les fontaines seraient des jus, du lait ou de l'eau. Nos enfants seraient libres d'acheter des repas chauds sur place. Le gymnase serait à deux étages avec une piscine et une bonne variété d'équipement. À la bibliothèque, nos enfants décriraient aux robots ce qu'ils désirent.

Les cours de dessin, de science et de gymnastique seraient enseignés par des spécialistes. Les enseignants seraient des humains, gentils mais sévères; des enseignants qui récompenseraient souvent. Nous voulons un contrôle absolu sur nos écoles françaises, c'est-à-dire, une gestion complète par les parents.

Voilà, cher monsieur, ce que nous voulons pour nos enfants.

Nous espérons que nos demandes soient réalisables. Nous préciserons davantage nos exigeances avec la Société des parents en l'an 2000. D'ici ce temps, s'il-vous-plaît, faire part de nos idées à tout votre comité.

Nous vous remerçions, cher monsieur, et vous demandons d'eccepter nos sentiments les plus respectueux.

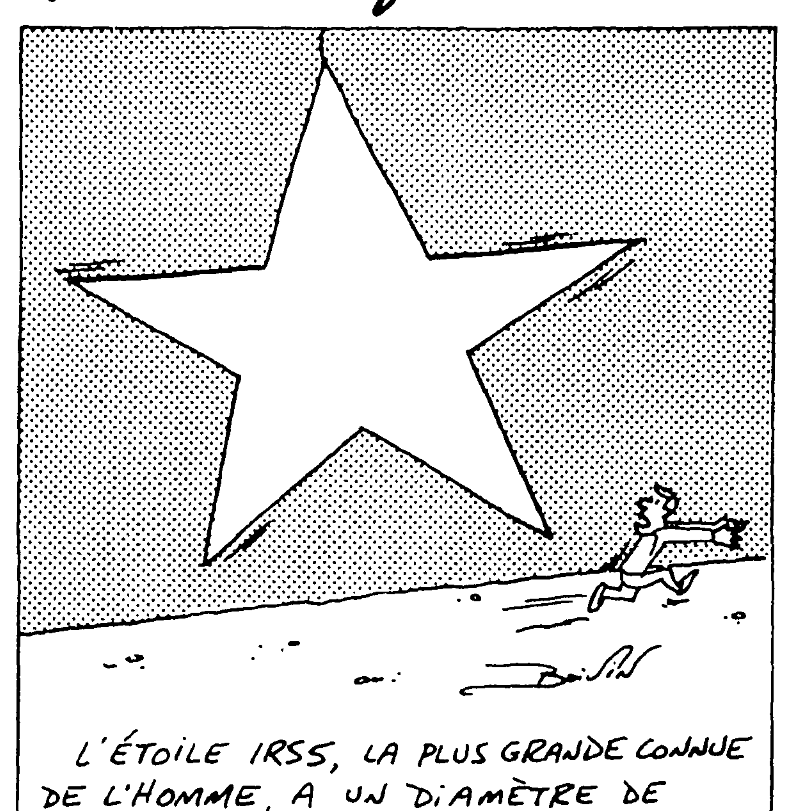
Les élèves de la 4e et 5e années
de Madame Louise Amyotte
à l'école Maurice-Lavallée

Voici les noms des gagnants du Concours de dessin à colorier de Noël

Robyn Sealy, Calgary, école Holy Redeemer
Corinne Nolette, Girouxville, école de Girouxville
Maryse Ouellette, St-Paul, école élémentaire
Monique Pelchat, Edmonton, école Maurice Lavallée

Félicitations à tous ces gagnants. Vous recevrez un magnifique livre en français par le retour du courrier.

Quel monde que le nôtre!



L'ÉTOILE IRSS, LA PLUS GRANDE CONNUE DE L'HOMME, A UN DIAMÈTRE DE PLUS DE 9 MILLIARDS DE MILLES.

S.O.P. 329

Dessin à colorier



Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté.

Bloc-Notes

Le Bloc-notes est une chronique à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans but lucratif (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est GRATUIT.

L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

RIVIÈRE-LA-PAIX

CENTRE Culturel francophone de Tangent - Ouverture de la Bibliothèque publique, tous les vendredis de 2h à 5h et tous les dimanches de 11h30 à 12h30. Une cotisation annuelle vous permettra d'emporter pour 2 semaines tous les livres que vous désirez. Venez feuilleter et choisir parmis les titres tout en prenant un café. Bienvenue à tous!

ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés.; C.P. 278, St-Paul (Alberta) T0A 3A0. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails appelez le 645-4449 ou le 645-3651 et demandez M. Van Brabant.

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St Paul le 3e lundi de chaque mois.

BRUNCH communautaire chaque 2e dimanche de chaque mois



Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hedbo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines.

Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce. Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.

Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.

Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco

Adressez votre envoi comme suit:

Les petites annonces
Le Franco
10008, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

CRTC - Avis d'audience publique 1988-3. Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 7 mars 1988 au Empress Hotel, 721, rue Governement, Victoria (C.-B.) afin d'étudier ce qui suit: 56. EDMONTON (Alta.). Demande (873846000) présentée par **CISN RADIO LTD.**, 10550, 2e rue, Edmonton (Alta.) T5H 2T3, titulaire de CISN-FM Edmonton, en vue d'obtenir l'approbation de transférer le contrôle effectif de la titulaire par le transfert de 1000 actions ordinaires de classe "A", 5232 actions ordinaires de classe "B" et 183 860 actions ordinaires de classe "C" des actionnaires actuels à la Shaw Cablesystem Ltd. d'Edmonton. Quoique toutes les demandes de changements de propriété ou de contrôle effectif continuent de faire l'objet d'un examen individuel par le Conseil, ce dernier a élaboré une politique générale relative au traitement de telles demandes. Conformément à cette politique, la Shaw Cablesystem Ltd. devra prouver que la transaction entraînera des avantages importants et sans équivoques pour les localités desservies par l'entreprise de radiodiffusion en cause, pour l'ensemble du système de la radiodiffusion canadienne et que l'approbation de la demande sert l'intérêt public. Aucun changement significatif n'est projeté à la programmation. Examen de la demande: 7605, 50e rue, Edmonton. 57. EDMONTON ET LAC LA BICHE (Alta.). Demandes (873667000, 873668000) présentées par **ABORIGINAL MULTI-MEDIA SOCIETY OF ALBERTA** en vue d'obtenir l'approbation d'acquérir l'actif et d'obtenir des licences afin de poursuivre l'exploitation de CFWE-FM Lac La Biche et d'un réseau de télévision afin de diffuser des émissions d'intérêt particulier pour les groupes autochtones de l'Alberta, à la rétrocession des licences actuelles émises à la Aboriginal Radio and Television Society. Examen des demandes: 10123, 107e ave., Edmonton, T5H 0V4 et Bureau de poste, Lac La Biche (Alta.).

LES INTERVENANTS QUI DÉSIRENT PRÉSENTER VERBALEMENT, EN FRANÇAIS, LEUR POINT DE VUE AU COURS DE L'AUDIENCE SONT PRIÉS D'EN AVISER LE CONSEIL AFIN DE LUI PERMETTRE DE PRENDRE LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES.

La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, pièce 201, Hull (Québec); et au bureau régional du C.R.T.C.: 800, Suite 1500, B.P. 1580, Vancouver (C.-B.), V6Z 2G7.

Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **16 février 1988**. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'informations du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Vancouver (604) 666-2111.

Canadä

Transport Canada / Transports Canada
Airports Authority Group / Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous adressées au **Surintendant régional, service du matériel et contrats, Région de l'Ouest, Transports Canada, pièce 5-157, 9820, 107e rue, Edmonton (Alberta) T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau ci-dessus mentionné, téléphone 420-3932 ou télex: 037-2469.

N° de DOSSIER: SP4099

PROJET: Nettoyage et défrichage en prévision d'une piste d'attérissage à Fort Good Hope, T.N.-O.

Date limite: le 11 février 1988 **Dépôt:** aucun

Informations techniques: Gordon Hodgson, Gérant des projets, téléphone: (403) 420-3838

Informations pour l'offre: Rosemarie Kotch, officier des contrats, téléphone: (403) 420-3933

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; ainsi qu'auprès de l'Association de la Construction de Yellowknife, T.N.-O.

DIRECTIVES

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies par le ministère..

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Agriculture Canada ARAP - PFRA

APPEL D'OFFRES

USINE D'ÉPURATION DES EAUX ET RÉSERVOIR D'EAU

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h, heure locale de Régina, le mardi 16 février 1988, pour la ville de Fort Qu'Appelle, relativement au contrat n° 1 - Usine d'épuration des eaux et réservoir d'eau. Le travail consiste à construire un réservoir en béton armé d'une capacité de 2 345 m3 et une usine d'épuration des eaux; à fournir et à installer des pompes, de l'équipement d'injection de produits chimiques et de filtration et tous travaux mécaniques et électriques associés.

La documentation relative aux offres peut être consultée aux endroits suivants:

1. Les bureaux locaux de la Bourse des constructeurs ou de l'Association des constructeurs à Régina, à Saskatoon, à Prince Albert, à Moose Jaw, à Edmonton, à Calgary ou à Winnipeg.
2. Les bureaux de la Municipalité de Fort Qu'Appelle (Saskatchewan).
3. Le bureau régional du génie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan) S4P 0R5.
4. Le bureau d'expert-conseil, Epec Consulting (Sask) Ltd., 1500, 4ième avenue, Regina (Saskatchewan) S4R 8G8 (Tél: (306) 757-8694).

La documentation relative aux offres est disponibles auprès de: l'Ingénieur préposé aux contrats, 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901, avenue Victoria, RÉGINA, Saskatchewan S4P 0R5, Tél. (306) 780-5265, sur versement d'une garantie de cinquante dollars (50$) en espèces ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général du Canada, remboursable sur retour en bon état de la documentation au cours du mois suivant la date de l'ouverture des offres. Seules les soumissions présentées sur les formulaires fournies par l'ARAP, accompagnées d'une garantie et remplies selon les critères établis dans la documentation relative aux offres seront retenues. Il est recommandé aux soumissionnaires de se procurer la documentation auprès de l'Ingénieur préposé aux constrats à l'adresse ci-dessus afin de s'assurer l'envoi ultérieur des suppléments éventuels.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées.

A. F. Luckey
Directeur des services techniques
Administration du rétablissement agricoles des Prairies

Canada Saskatchewan

La Commission du blé annonce une troisième série de contrats d'orge

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer une troisième série de contrats d'orge pour la présente campagne. La nouvelle série, code A-2, permettra aux producteurs d'offrir leur orge plus rapidement à la Commission. La date limite des demandes de contrats de la série "B" reste le 31 mars alors que pour cette nouvelle série, c'est le 19 février.

Les producteurs peuvent encore demander des contrats de la série "A-2" et de la série "B" à condition qu'ils aient un nombre suffisant d'acres pour couvrir les deux contrats. Les producteurs qui ont déjà fait des demandes de contrats de la série "B" peuvent les transformer en demandes de la série "A-2".

La Commission souligne qu'avec ces contrats supplémentaires elle aura une meilleure idée du volume d'orge que les producteurs ont l'intention de livrer cette année.

Les éléments des nouveaux contrats sont les mêmes que ceux des contrats offerts plus tôt cette année. La Commission a déclaré que si le tonnage demandé en vertu de cette troisième série dépasse les besoins, chaque contrat sera réduit en proportion de l'excédent.

Les producteurs désirant des renseignements complémentaires sont priés de s'adresser au gérant de leur silo de collecte.



APPEL D'OFFRES POUR PLAFOND SUSPENDU ET ÉCLAIRAGE DANS LE CABINET DE TOILETTE DES HOMMES, PHASE IID CALDER, MOTIVE POWER SHOP, CALDER YARD, EDMONTON (ALBERTA)

Les travaux consistent à mettre en place un système de plafond acoustique et adapter le système électrique.

Des soumissions cachetées dans des enveloppes préadressées seront acceptées jusqu'à midi (H.N.R.), le 28 janvier.

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, 16e étage, 10004, 104e avenue, Edmonton (Alberta), depuis le 21 janvier 1988 sur dépôt non-remboursable d'un chèque certifié de $50 pour chaque jeu, payable à l'ordre de la compagnie de chemins de fer du Canadien National.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton.

Les soumisssions doivent être accompagnés d'un chèque certifié équivalent à 5% du montant de la soumission ou d'un dépôt de sécurité équivalent à 10% de la soumission et payable à l'ordre de la compagnie de chemins de fer du Canadien National.

Pour renseignements techniques: Bureau de l'architecte, Edmonton (Alberta), (403) 421-6373.

Pour renseignements concernant la soumission: Bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, Edmonton (Alberta), (403) 421-6382.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

R.A. Walker
Vice-président senior
Ouest Canadien
Edmonton (Alberta)



Travaux publics Canada / Public Works Canada

Amendement à l'appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets énumérés ci-dessous, adressées au Chef, Politique et administration des contrats,Travaux publics Canada, Pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta)T5K 2J8, téléphone: (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h (H.N.R.), à la date limite indiquée dans les documents de soumission. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise des bureaux ministériels énumérés sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No 621428 - Gendarmerie Royale du Canada
Edmonton, Alberta
Quartier général de la GRC, division K
C.P.I.C. — Rénovations du mécanisme de commutation

Date de fermeture: le 4 février 1988

Dépôt: $50

Les documents de soumission sont disponibles aux endroits suivants: Pièce 200, 2ème étage, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, édifice Harry Hays, 220, 4e avenue S.E., Calgary (Alberta); et peuvent être consultés auprès des bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton et Calgary (Alberta)

DÉPÔT DE SOUMISSIONS: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité et de la mécanique doivent présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du Bid Depository, situé au bureau de l'Association de la construction d'Edmonton, pas plus tard que le mardi, 2 février 1988 à 14h (H.N.R), conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumission «pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral», en date du 7 août 1981.

DIRECTIVES

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada et sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra la date d'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h30 et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

• *Agriculture*

La Commission canadienne du blé annonce des ajustements de fin de campagne en 1986-87

WINNIPEG- La Commission canadienne du blé vient d'annoncer les résultats des comptes de mise en commun de la campagne 1986-87. Quatre de ces comptes feront l'objet d'ajustements de fin de campagne. Par contre, les comptes de mise en commun de l'orge régulière et de l'orge de premier choix qui sont déficitaires, n'en verseront pas. Les ajustements de fin de campagne représentent de l'argent dû aux producteurs sur le grain que la Commission du blé vend en leur nom.

La Commission a déclaré qu'au compte de mise en commun du blé, des ajustements seraient versés sur certains grades. Il s'agit du blé roux du printemps no 1 de l'Ouest à 13.5% de protéines, 1.32$/la tonne (3.6¢/bois.); du blé roux du printemps no 2 de l'Ouest à 13.5% de protéines, 1.52$/la tonne (4.1¢/bois.); du blé Canada utilité no 1, 2.50$/la tonne (6.8¢/bois.); du blé Canada utilité no 2, 1.32$/la tonne (3.6¢/bois.); du blé tendre blanc de printemps no 1 de l'Ouest, 2.71$/la tonne (7.4¢/bois.); du blé tendre blanc de printemps no 2, 4.71$/la tonne (12.8¢/bois.). Il y aura également un ajustement de fin de campagne sur le blé Canada Prairie de printemps: 11.50$/la tonne (31.3¢/bois.) sur le no 1 et 13.50$/la tonne (36.7¢/bois.) sur le no 2.

Les autres principaux grades, le no 1 CWRS, le no 2 CWRS, le no 3 CWRS, le blé Canada fourrager et le blé d'hiver n'en auront pas.

Les ajustements de fin de campagne sur le blé dur se chiffrent à 20.20$/la tonne (55¢/bois.) sur le no 1 de l'Ouest; 18.20$/la tonne (49.5¢/bois.) sur le no 2 de l'Ouest; 15.20$/la tonne (41.4¢/bois.) sur le no 3 de l'Ouest et à 8.38$/la tonne

(Suite à la page 16...)



La gestion scolaire a toujours plu aux anglophones du Québec.

Pourquoi ne plairait-elle pas aux Franco-Albertains?



C'est quand la dernière fois que vous avez vu une pièce de théâtre en français?

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). G.P.

PROFESSIONNELS

Ajustements...

(Suite de la page 15)

(22.8¢/bois.) sur le no 4 de l'Ouest. Il n'y en aura pas sur le no 5 de l'Ouest.

Les principaux grades d'avoine recevront des ajustements de 18.27$/la tonne (28.2¢/bois.) sur la fourragère no 1; 19.35$/la tonne (29.8¢/bois.) sur la fourragère no 2 et 20.62$/la tonne (31.8¢/bois.) sur la fourragère no 1 Extra. Dans le cas du compte de mise en commun de l'avoine de premier choix, ils sont de 2.59$/la tonne (4¢/bois.) sur la no 1 et la no 2 de l'Ouest et de 64¢/la tonne (un cent/bois.) sur la fourragère no 1 et la fourragère no 1 Extra.

Les comptes de mise en commun de l'orge régulière et de l'orge de premier choix ayant connu des déficits respectifs de 92.5 millions de dollars et de 18 millions de dollars, ne verseront pas d'ajustements de fin de campagne.

Les comptes de mise en commun accusent des déficits lorsque le produit des ventes est inférieur à la somme des acomptes à la livraison versés aux producteurs. Le gouvernement fédéral le prend en compte. Les six comptes de mise en commun forment des entités séparées si bien que l'excédent d'un compte ne peut pas remplir le déficit d'un autre.

Toutefois,les pertes encourues par certains grades au sein d'un même compte sont remplies par les excédents provenant des autres grades du compte. La Commission souligne que le compte de mise en commun du blé 1986-87 présente un excédent de 8.1 millions de dollars si bien que certains grades vont bénéficier d'un ajustement de fin de campagne. Certains grades de ce compte ont accusé une perte de 14.3 millions de dollars, 12.8 millions de dollars pour les seuls blé du Canada fourrager et blé Canada fourrager livré gourd, soit respectivement de 4.96 et de 4.67$/la tonne.

En supposant qu'aucun grade n'ait accusé de pertes au compte du blé, les grades qui reçoivent des ajustements de fin de campagne auraient reçu 3.35$/la tonne de plus et il aurait été possible de verser de faibles ajustements sur d'autres grades. Par exemple, le no 1 CWRS aurait reçu 7.5¢/la tonne. Malgré tout le no 2 et le no 3 qui ont respectivement perdu 10¢ et 15¢ la tonne n'en aura pas eu.

Les comptes de mise en commun de la Commission du blé accusent des déficits car les acomptes à la livraison sont fixés délibérément au dessous du prix mondial de marché. Toutefois, vu la baisse des prix qui résultent d'une guerre commerciale entre les USA et la CEE, certains comptes de mise en commun ont connu des pertes au cours des deux dernières campagnes.